

Solutions de Rechange

Solution de rechange no 1 : Ne rien faire

La solution « Ne rien faire » ne propose aucune amélioration ou changement au corridor du chemin Carp ou aux terrains adjacents. Autrement dit, le corridor resterait problématique et ne permettrait pas d'atteindre les objectifs du Plan officiel de la Ville, du Plan directeur des transports et du Plan de conception communautaire ou d'autres politiques du Conseil destinées à guider la reconstruction du réseau routier de la Ville.

Solution de rechange no 2 : chemin Carp à deux voies et chemin parallèle

Cette solution de rechange propose la réfection du chemin Carp, sous forme de route urbaine à deux voies, une voie dans chaque sens et une voie de virage le cas échéant, et la construction, sur les terrains vacants, d'une grande route parallèle de 1,8 km de long vers l'est du chemin Carp. Ces deux chaussées ajouteraient une nouvelle capacité de transport vers le corridor du chemin Carp et les terrains adjacents. La solution du chemin Carp comprendrait :

- un tronçon urbain ;
- des dispositions pour des voies de virage aux intersections et aux principales allées ;
- des améliorations à certaines intersections ;
- des améliorations de la circulation à mi-chemin ;
- l'aménagement de trottoirs et d'installations cyclables tout le long du corridor ;
- l'installation d'éléments paysagers ruraux/urbains appropriés tout au long du corridor.

